

Exemple prise Licence FFVL minimale + cotisation TKC

+ BIENVENUE SUR LA LICENCE EN LIGNE

— INFORMATIONS CIVILES

A noter :

- Pour la pratique de loisir du delta et/ou du parapente : âge minimum 14 ans
- Pas de restriction d'âge pour la pratique du boomerang, du cerf-volant y compris de traction ou kitesurf.

Pour la pratique du parapente, il peut être ramené à 12 ans sans dérogation, sous réserve que l'adolescent pratique dans une École Française de Vol Libre (EFVL) qui a accepté et signé pour l'année en cours les conditions de formation des mineurs de 12/13 ans au parapente.

Le mineur devra obligatoirement fournir une autorisation parentale et un certificat médical tous les ans.

— INFORMATIONS CIVILES

A noter :

- Pour la pratique de loisir du delta et/ou du parapente : âge minimum 14 ans
- Pas de restriction d'âge pour la pratique du boomerang, du cerf-volant y compris de traction ou kitesurf.

Pour la pratique du parapente, il peut être ramené à 12 ans sans dérogation, sous réserve que l'adolescent pratique dans une École Française de Vol Libre (EFVL) qui a accepté et signé pour l'année en cours les conditions de formation des mineurs de 12/13 ans au parapente.

Le mineur devra obligatoirement fournir une autorisation parentale et un certificat médical tous les ans.

Civilité *

M. Mme

Nom *

Nom de jeune fille

Prénom *

Date de naissance *

Jour * Mois * Année *

Pays de naissance *

Code postal du lieu de naissance *

Ville de naissance *

Nationalité *

Profession *

Remplissage du formulaire

7%

Revenir

Continuer

— VOTRE CLUB OU ÉCOLE

Dans quelle structure pratiquez-vous ?

Nom ou Numéro du club ou école *

28137 - CLUB - THAU KITE CLUB

Dispositif particulier pour les adhérents kite uniquement :

Suite à la demande des kiteurs, ce dispositif est mis en place afin de permettre aux pratiquants sans lien avec aucune structure, ni intention d'en rejoindre, d'intégrer malgré tout la fédération.

Pour cela veuillez entrer : 00000 puis sélectionner 00000 - CLUB - ADHESION DIRECTE FFVL

dans le champ ci-dessus : Nom ou Numéro du club ou école

Une cotisation forfaitée (club, ligue et CDVL) de 28 € sera perçue et reversée pour un tiers à la ligue de leur lieu de résidence et pour les deux autres tiers au CDVL de leur lieu de résidence. Les ligues et CDVL seront invités à employer ces sommes à des actions directes en faveur de leurs clubs. En cas d'absence de CDVL, les sommes seront reversées à la ligue et en l'absence de ligue à la fédération.

Remplissage du formulaire

20%

Annuler

Revenir

Continuer

— CLEF DE LICENCE

Si votre structure vous a fourni une clef pour souscrire votre licence veuillez la renseigner.

Sinon cliquez sur "Continuer".

La clef est obligatoire pour certaines structures (*).

Si vous ne disposez pas de cette clef, veuillez contacter directement votre structure.

Entrer votre clef de licence

Non obligatoire.

Remplissage du formulaire

27%

Annuler

Revenir

Continuer

Pas besoin de clé de licence pour le TKC, cliquer sur 'Continuer'

— ENCADRANTS-CHARTES

ATTENTION : Si vous souhaitez souscrire la licence BIPLACEUR, vous devez répondre OUI (ci-dessous) et SIGNER la charte de l'Encadrant Bénévole.

Je suis qualifié fédéral* et/ou diplômé d'État - ou en formation en delta / en parapente et je projette d'encadrer lors de cette saison ou pratiquer le biplace associatif

* Qualifications concernées : biplace, treuilleur/remorqueur, accompagnateur, animateur, moniteur, entraîneur parapente et delta .

Non

Cette étape de signature de la charte « encadrant » est obligatoire :

- pour tout encadrant bénévole en activité. A défaut, le licencié renonce à la couverture assurance associée à sa(ses) qualifications et ne pourra donc plus encadrer ni utiliser sa(ses) qualification(s) fédérale(s) au service d'une structure fédérale.
- pour tout professionnel licencié à la FFVL, exerçant son activité dans une structure FFVL ou en tant qu'indépendant, assuré ou non à la FFVL.

Remplissage du formulaire

33%

Annuler

Revenir

Continuer

Si vous ne pratiquez que le Kitefoil ou le wingfoil => laisser non et cliquer sur continuer

— DISCIPLINES

Pratique principale => un seul choix possible

Pratique(s) secondaire(s) => vous pouvez cocher plusieurs pratiques

— PRATIQUE PRINCIPALE

Pratique principale *

Kitesurf

— PRATIQUE(S) SECONDAIRE(S)

— VOL

- Parapente
- Speed-Riding
- Voltige
- Cage
- Delta Souple
- Delta Rigide
- Paramoteur (qualification obligatoire)
- ULM (qualification obligatoire)
- PUL Multiaxe

— KITE

- Kitesurf
- SnowKite
- Landkite
- Catakite

— CERF-VOLANT

- Cerf-Volant

— BOOMERANG

- Boomerang

Nombre d'heures de pratique l'année passée *

300

Remplissage du formulaire

40%

Annuler

Revenir

Continuer

— COTISATION FÉDÉRALE

Conformément à l'article L 321-1 du code du sport, la fédération française de vol libre, répondant à cette obligation, a souscrit des garanties d'assurances couvrant la responsabilité civile de ses licenciés.

A ce titre, la cotisation fédérale intègre la couverture assurance en responsabilité civile de l'adhérent - quelle que soit sa nationalité et ayant sa résidence principale et habituelle en France métropolitaine, Principauté de Monaco, Suisse, Andorre, Lichtenstein, Royaume-Uni ou dans les DROM ou dans les COM et PTOM ou en Union Européenne.

La licence fédérale comprend une couverture en responsabilité civile pour les sports de pleine nature - la liste des sports couverts et la limite territoriale du contrat sont précisées dans la notice d'information légale.

— — INFORMATIONS SUR LA COUVERTURE EN RC

Conformément à l'article L 321-1 du code du sport, la fédération française de vol libre, répondant à cette obligation, a souscrit des garanties d'assurances couvrant la responsabilité civile de ses licenciés. A ce titre, la cotisation fédérale intègre la couverture assurance en responsabilité civile de l'adhérent.

Responsabilité Civile (RC) = assurance vis-à-vis des autres : couvre les dommages corporels et/ou matériels que le licencié a causé involontairement à des tiers. Limite de garantie RC Pilote personnes physiques vis-à-vis des tiers non transportés et des occupants, par évènement et tous dommages confondus : 2 500 000€ par sinistre, pouvant être porté à 5 000 000€ par sinistre en cas de pluralité d'assurés garantis - Franchise appliquée sur tous les dommages matériels : 350€; Couverture géographique : MONDE ENTIER A L'EXCLUSION DES USA ET CANADA ET PAYS SOUS EMBARGO DES NATIONS UNIES ET DE L'UNION EUROPEENNE. Il appartient à l'adhérent de faire le choix du type de licence correspondant à ses qualifications et à sa pratique du vol libre. Cas du licencié pratiquant plusieurs activités aériennes du vol libre : il est entendu que ce licencié devra s'acquitter du coût de la licence la plus élevée correspondant à l'une des activités qu'il pratique, que celle-ci soit son activité principale ou secondaire. Il sera garanti automatiquement et sans surprime pour toutes les activités aériennes agréées par la fédération. Il conviendra de cocher la ou les activités secondaires pratiquées. Cas du licencié pratiquant les activités aériennes et terrestres du vol libre : le licencié d'une activité aérienne de la FFVL est automatiquement garanti en responsabilité civile pour sa pratique des activités terrestres agréées par la FFVL. Il conviendra de cocher la ou les activités secondaires pratiquées.

Ce(s) choix vous ouvre(nt) les cotisations fédérales suivantes :



- Pratiquant Kite 53.5 €
- Pratiquant parapente, delta, speed-riding 95.5 €
- Moniteur professionnel Kite 145 €

— DESCRIPTIF

Type de licence	Prix	Informations
Pratiquant Kite	53.5 €	Cette licence intègre la garantie assurance responsabilité civile pratiquant kite. Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles ici
Pratiquant parapente, delta, speed-riding	95.5 €	Cette licence intègre la garantie assurance responsabilité civile pratiquant volant, pour les activités de vol libre et pour la pratique du paramoteur (sous réserve que le pilote soit titulaire de la qualification requise). Cette licence intègre également la couverture en responsabilité civile pour la pratique des sports de pleine nature dont la liste est précisé dans la notice d'information légale du contrat AXA FRANCE IARD 7300499704. Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles ici + + POUR TOUT SAVOIR
Moniteur professionnel Kite	145 €	Cette licence intègre la garantie assurance responsabilité civile du moniteur professionnel de kite. Notice d'information légale et les fiches IPID disponibles ici + + POUR TOUT SAVOIR

Remplissage du formulaire

47%

Annuler

Revenir

Continuer

— OPTIONS

Vol Passion, notre revue fédérale trimestrielle : c'est aujourd'hui environ 10 000 abonnés.

Articles traitant de l'actualité fédérale, de la formation, des compétitions, des rencontres, des récits de voyages....

Abonnez-vous ! (1,5 € le numéro soit 6 €)

- oui je souhaite Vol Passion : 6 €
- non je ne souhaite pas Vol Passion
- Option carte compétiteur Kite : 4 €

— DESCRIPTIF

Option	Prix	Informations
--------	------	--------------

Vol Passion	6 €	
-------------	-----	--

— — POUR TOUT SAVOIR

Vol Passion, c'est notre bulletin trimestriel : articles traitant de l'actualité fédérale, de la formation, des compétitions, de la sécurité, des rencontres, des récits de voyages. Vous pouvez participer à son élaboration en envoyant vos expériences, vos photos, vos communications sur les rassemblements ou conviviales que vous organisez.

Abonnez-vous !
(6 € pour 4 numéros)

Option carte compétiteur Kite	4 €	
-------------------------------	-----	--

L'option compétiteur permet de participer aux compétitions organisées par la FFVL pour toutes les pratiques pour lesquelles elle a délégation.

[Documents médicaux liés à la licence compétition](#)

— — POUR TOUT SAVOIR

L'option compétiteur permet de participer aux compétitions organisées par la FFVL pour toutes les pratiques pour lesquelles elle a délégation.

Cerf-volant / Cerf-volant de traction ou kitesurf / Boomerang : le compétiteur doit fournir un certificat médical de moins de 1 an attestant de son aptitude à la pratique en compétition qu'il peut enregistrer sur l'intranet de sa licence, rubrique Mes documents et s'il est mineur une autorisation parentale et une autorisation de contrôle anti-dopage.

Remplissage du formulaire

53%

Particularité 2021 pour un renouvellement de licence

— DIVERS

— COTISATION CDVL/LIGUE

Ces sommes correspondent aux cotisations mises en place par votre CDVL et/ou votre ligue dans le cadre de leur politique territoriale : elles leur seront intégralement reversées.

Montant de la cotisation CDVL

3.5 €

Montant de la cotisation Ligue

4 €

— REMBOURSEMENT EXCEPTIONNEL SUR LICENCE 2020 CF. COVID19

À titre exceptionnel, vous pouvez bénéficier du remboursement suivant sur votre licence 2020.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

Si vous choisissez d'y renoncer la somme sera utilisée en faveur d'actions de découverte solidaires dont les thèmes seront proposés lors de notre prochaine assemblée générale.

Cocher la case ci-dessous si vous souhaitez être remboursé.

Remboursement Praticant Kite : -5 €

Remplissage du formulaire

60%

Annuler

Revenir

Continuer

Date du dernier certificat médical enregistré dans l'Intranet FFVL 31/01/2018

— QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Veillez [cliquez ici](#) pour télécharger le questionnaire de santé **QS-SPORT** qui permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

(ce questionnaire n'est pas à remplir en ligne, merci de le conserver)

Vous devez être en mesure de fournir le certificat médical d'absence de contre-indication médicale, notamment en cas d'accident. Nous vous recommandons d'archiver dans l'onglet "mes documents" de votre fiche licencié.

Le questionnaire en question

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Si vous devez fournir un certificat médical

— APTITUDE PHYSIQUE / CERTIFICAT MÉDICAL (CACI)

Date du dernier certificat médical enregistré dans l'Intranet FFVL 31/01/2018

— QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Veillez [cliquez ici](#) pour télécharger le questionnaire de santé **QS-SPORT** qui permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

(ce questionnaire n'est pas à remplir en ligne, merci de le conserver)

Vous devez être en mesure de fournir le certificat médical d'absence de contre-indication médicale, notamment en cas d'accident. Nous vous recommandons dz l'archiver dans l'onglet "mes documents" de votre fiche licencié.

Je confirme avoir pris connaissance et répondu aux 9 questions du questionnaire de santé comme suit *

- j'ai répondu NON à toutes les questions (pas de certificat médical à fournir)
- j'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions (certificat médical à fournir)

— CERTIFICAT MÉDICAL (CACI)

Je déclare avoir un Certificat médical

Mettre OUI dans la case si vous êtes d'accord avec la phrase ci dessus.

Date du certificat

Jour Mois Année

Nom du médecin

Coordonnées medecin

Numéro d'ordre du medecin

Je suis un pratiquant handicapé

Remplissage du formulaire

67%

Si vous êtes exempté

— APTITUDE PHYSIQUE / CERTIFICAT MÉDICAL (CACI)

Date du dernier certificat médical enregistré dans l'Intranet FFVL 31/01/2018

— QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Veillez [cliquez ici](#) pour télécharger le questionnaire de santé **QS-SPORT** qui permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

(ce questionnaire n'est pas à remplir en ligne, merci de le conserver)

Vous devez être en mesure de fournir le certificat médical d'absence de contre-indication médicale, notamment en cas d'accident. Nous vous recommandons dz l'archiver dans l'onglet "mes documents" de votre fiche licencié.

Je confirme avoir pris connaissance et répondu aux 9 questions du questionnaire de santé comme suit *

- J'ai répondu NON à toutes les questions (pas de certificat médical à fournir)
 J'ai répondu OUI à une ou plusieurs questions (certificat médical à fournir)

Je soussigné XXXXXXXXXX atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

OUI|

Mettre OUI dans la case si vous êtes d'accord avec la phrase ci dessus.

Remplissage du formulaire

67%

Annuler

Revenir

Continuer

— COORDONNÉES

Code postal *

Ville *

en majuscules

N° et rue *

en majuscules

Lieu dit / complément

en majuscules

Immeuble / résidence / appartement

en majuscules

Pays de résidence *

Courriel *

Tel fixe

chiffres uniquement

Tel portable

chiffres uniquement

Numéro tel contact si urgence

chiffres uniquement

Remplissage du formulaire

73%

Annuler

Revenir

Continuer

+ + POUR TOUT SAVOIR

Individuelle Accident & Rapatriement

- Pack Essentiel Non Volant : 51 €
- Pack Tranquillité Non Volant : 83.75 €
- Pack Sérénité Non Volant : 111.5 €
- Pack Prémium Non Volant : 333.5 €
- Pack Essentiel Passager Catakite, Buggy ou Tandemkite (qualif. Tandemkite obligatoire) : 49 €

Autres assurances

- Extension sports de pleine nature : 6 €
- Extension Assistance Rapatriement Monde entier : 180 €
- Extension Assistance Rapatriement Passager Monde entier : 180 €
- IJ Accidentelles 25€/jour (réservé Travailleurs Non Salariés) : 96 €
- IJ Accidentelles 50€/jour (réservé Travailleurs Non Salariés) : 180 €
- oui je souhaite l'assurance Protection Juridique : 1.5 €
- non je ne souhaite pas l'assurance Protection Juridique

Lorsque la dernière option est cochée, on obtient la demande de confirmation suivante :



L'individuelle Accident incluse dans les pack **garantit au bénéficiaire de l'assuré un capital-décès invalidité** suite à un accident de l'assuré dans sa pratique d'une discipline du vol libre, ainsi que la prise en charge de frais médicaux et de thérapie sportive.

Le pilote doit désigner son ou ses bénéficiaires. A défaut de désignation écrite, les bénéficiaires seront le conjoint, à défaut et à parts égales les enfants nés ou à naître, représentés ou non, à défaut les ayants droit de l'assuré.

Je suis informé(e) de la possibilité et de l'interêt que j'aurais à souscrire des garanties individuelles accidents complémentaires et optionnelles (packs proposés sur la licence)

Je confirme ne pas souscrire d'individuelle accident (IA), en cochant OUI dans la case ci-dessous.

Mettre OUI dans la case si vous êtes d'accord avec la phrase ci dessus.

Remplissage du formulaire

80%

Annuler

Revenir

Continuer

— ASSURANCES MATÉRIEL

ATTENTION : La garantie ne sera acquise que si le formulaire d'adhésion et de déclaration du matériel assuré a bien été retourné à la FFVL - 1 place du Général Goiran 06100 NICE ou à assurances@ffvl.fr

Télécharger le formulaire d'adhésion et de désignation du matériel assuré [ici](#).

La validité de la garantie pack matériel prendra effet à la date de souscription et au plus tôt le 1er octobre 2020 et se terminera le 31 décembre 2021

+ + POUR TOUT SAVOIR

- Formule A - Dommages accidentels seuls Valeur assurée 1000€ : 62.5 €
- Formule A - Dommages accidentels seuls Valeur assurée 2000€ : 93.75 €
- Formule A - Dommages accidentels seuls Valeur assurée 3000€ : 125 €
- Formule B - Dommages accid/vol/perte Valeur assurée 1000€ : 125 €
- Formule B - Dommages accid/vol/perte Valeur assurée 2000€ : 150 €
- Formule B - Dommages accid/vol/perte Valeur assurée 3000€ : 187.5 €

Remplissage du formulaire

87%

Annuler

Revenir

Continuer

— VIE PRIVÉE

Les données à caractère personnel recueillies par la FFVL dans ce formulaire sont collectées et traitées dans le but de permettre la gestion de votre licence et de vos assurances.

En remplissant cette demande d'adhésion vous consentez à l'utilisation de vos données personnelles et à recevoir les informations générales communiquées par la FFVL.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, nous vous prions d'adresser votre demande à FFVL - 1 place du Général Goiran - 06100 NICE

Remplissage du formulaire

93%

Annuler

Revenir

Continuer

— COÛT DE VOTRE LICENCE

Récapitulatif de votre licence

Attention votre licence n'est pas encore enregistrée, vous devez mettre OUI en bas de cette page et cliquer sur "Enregistrer".

Vous avez choisi :

Cotisation fédérale :

Licence Pratiquant Kite : 53,5 €

Cotisations CDVL - Ligue :

La cotisation au CDVL est de 3,5 €

La cotisation à la Ligue est de 4 €

Remboursement :

Remboursement Pratiquant Kite : 5 €

Cotisation club : 20,00 €

Le montant total de votre licence est de 76.00 €

Attention votre licence n'est pas encore enregistrée, vous devez mettre OUI en bas de cette page et cliquer sur "Enregistrer".

Pour un renouvellement en 2021 => Compter sur 76 €

Pour une première licence => Compter sur 81 €

Veuillez prendre connaissance :

- des notices d'information légales relatives à votre pratique prévues par L321.6 du Code du Sport ci-dessous [ici](#)

XL - RC inclus dans la licence et IA du pack Essentiel

TOKIO MARINE - pack tranquillité, sérénité et premium - Indemnités journalières réservées au TNS

EUROP-ASSISTANCE - Secours et rapatriement Europe-Maghreb

EUROP-ASSISTANCE - Extension monde entier

HELVETIA - Risques matériels

AXA FRANCE IARD - RC sports de pleine nature (inclus dans la licence)

TOKIO MARINE - IA sports de pleine nature du pack IA/AR sports de pleine nature

PROTEXIA - Protection juridique

- des conditions d'aptitude physique et contre-indications

- les documents d'information normalisée sur le produit assurance (IPID) : [ici](#)

et en accepter les conditions

Je reconnais avoir pris connaissance *

OUI

Mettre OUI dans la case si vous êtes d'accord avec la phrase ci dessus.

Remplissage du formulaire

100%

Annuler

Revenir

Enregistrer